



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103279</b>	De <b>Mme Michèle Tabarot</b> ( Les Républicains - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé	<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé	
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> >jeunes	<b>Analyse</b> > alcoolisme. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>07/03/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la consommation d'alcool des jeunes. 49 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir connu un état d'ivresse dans les douze derniers mois. L'usage de l'alcool par les mineurs est très différent de celui des personnes plus âgées, il est moins régulier mais plus intensif. Parmi les jeunes de 17 ans qui ont bu au cours des trente derniers jours, 46 % disent avoir consommé cinq verres ou plus en une seule occasion, au moins une fois dans le mois. Le phénomène touche les jeunes de manière hétérogène, ainsi à 17 ans, le nombre de garçons connaissant des états d'ivresse réguliers est près de 3 fois supérieur à celui des filles. Aussi, elle souhaiterait connaître le bilan de tous les dispositifs mis en œuvre afin de limiter les risques d'addiction des jeunes à l'alcool.